

Module 1 Autonomisation des femmes

Renforcer la place des femmes dans la vie syndicale





1 Autonomisation des femmes

Sommaire

1.0	Introduction au Module	3
1.1	Les syndicats sur votre lieu de travail	6
A1.1	Évaluer la présence syndicale sur votre lieu de travail.....	7
A1.2	Situer votre syndicat dans le mouvement syndical au sens large.....	9
A1.3	Identifier les structures et organes de représentation des femmes au sein de votre syndicat.....	11
A1.4	Droits et protection des représentants syndicaux sur le lieu de travail.....	13
1.2	Accroître la participation des femmes dans la vie du syndicat... 17	
1.2.1	Impliquer les femmes dans le travail du syndicat	18
A1.5	Sensibiliser les syndicats à la question de l'égalité des sexes.....	19
A1.6	Identifier et lever les barrières qui empêchent la participation des femmes aux réunions syndicales	21
1.2.2	Les femmes représentantes syndicales.....	23
A1.7	Votre représentante syndicale "idéale"	25
A1.8	Évaluer ce qu'implique un poste au sein d'un syndicat.....	29
A1.9	Se préparer à l'élection – comment préparer une campagne électorale.....	31
1.2.3	Mise sur pied de réseaux syndicaux	33
A1.10	Les réseaux et leurs avantages.....	35
A1.11	Lancer un réseau.....	37
1.2.4	Discrimination fondée sur le sexe	40
A1.12	Reconnaître la discrimination fondée sur le sexe.....	41
A1.13	Dresser le bilan de votre entreprise en matière de discrimination fondée sur le sexe.....	43
A1.14	Gérer les problèmes de discrimination fondée sur le sexe sur le lieu de travail.....	47





1.0

Introduction au Module

Bien que les femmes représentent une part croissante de la main-d'œuvre dans le secteur des transports, les adaptations du lieu de travail censées suivre cette tendance prennent du temps à se mettre en place : les conditions de travail et la culture d'entreprise restent centrées sur les hommes, les politiques de santé et de sécurité demeurent indépendantes du genre, les écarts salariaux persistent et la discrimination fondée sur le sexe est toujours bien présente.

La nécessité d'assumer des responsabilités liées au maintien du foyer influencera les choix professionnels des femmes. Elles seront plus enclines que les hommes à opter pour des postes dans le secteur des transports qui offrent une certaine flexibilité (temps partiel, contrats à durée déterminée, etc.). En effet, les femmes restent surreprésentées dans les postes peu rémunérés et sont très présentes dans les milieux de travail plus flexibles. La plupart de ces emplois induisent des risques importants d'insécurité de l'emploi, de mauvaises conditions de travail ainsi qu'un accès limité à la sécurité et aux prestations sociales. Un secteur où règne la ségrégation sexuelle favorisera et perpétuera la discrimination. Le fait que certains emplois puissent être perçus comme « féminins » ou « masculins » influencera par exemple les décisions d'embauche et de renvoi de l'employeur.

Dans ce contexte, les syndicats des transports doivent relever un défi clé : placer l'égalité des sexes au cœur de leurs politiques et des négociations collectives pour garantir une visibilité aux femmes employées dans les transports et une sécurité de l'emploi afin d'assurer les besoins de la vie quotidienne. Les travailleuses du secteur des transports joueront un rôle essentiel dans ce processus si elles ont la possibilité de faire part de leurs inquiétudes et d'exhorter leurs syndicats à prendre en compte leurs besoins et leurs intérêts au même titre que les autres problèmes rencontrés sur le lieu de travail.

L'autonomisation passe par une prise de conscience des femmes sur le fait qu'elles ont, le choix, qu'elles peuvent influencer et décider quand et comment leurs besoins et leurs intérêts seront pris en compte. Ce module est destiné aux travailleuses du secteur des transports qui souhaiteraient s'impliquer davantage au sein de leur syndicat.

Le Module 1 de ce programme de formation vise à encourager les travailleuses des transports (travailleuses affiliées à un syndicat) à promouvoir l'égalité des sexes à tous les niveaux où elles ont la capacité de faire évoluer la situation. Ses objectifs d'apprentissage consistent à aider les femmes à évaluer la situation en matière d'égalité des sexes au sein de leur syndicat, à explorer les meilleures possibilités pour y promouvoir l'égalité des sexes, à être conscientes de leurs qualités de leadership et à décider si elles souhaitent s'impliquer dans leur mouvement syndical en tant que membres, représentantes ou dirigeantes.





Ce module est divisé en deux chapitres, le chapitre 1.2 étant structuré en quatre sous-chapitres, qui reflètent sa double dimension : l'acquisition de connaissances, ainsi que le développement de la conscience de soi et de nouvelles compétences.

Le chapitre 1.1 vise à vous familiariser avec le syndicat de votre lieu de travail, sa structure, ses connexions avec votre lieu de travail et son positionnement au sein de l'ensemble du paysage syndical. Son but est également de déterminer dans quelle mesure les femmes y sont représentées. Une fois que vous disposerez d'une vue d'ensemble et que vous serez capable de situer votre lieu de travail dans le contexte syndical, vous pourrez voir ce qui existe déjà et ce qu'il reste à faire, afin de faire entendre votre voix au plus haut niveau du syndicat sur les questions liées à l'égalité des sexes.

Imaginez qu'en réalisant les activités de présentation des faits du chapitre 1.1, vous vous rendiez compte que votre syndicat n'en est qu'au début de son travail sur l'égalité des sexes. Le chapitre 1.2 pourra alors vous apporter quelques réponses sur la façon de gérer cette situation, dans la mesure où il vise à donner de l'autonomie aux femmes et à promouvoir leur position parmi leurs collègues de la sphère syndicale. Le chapitre 1.2 est lui aussi divisé en quatre sous-chapitres et tous convergent vers l'objectif énoncé ci-dessus en véhiculant les messages suivants :

- Les syndicats doivent prendre davantage en compte les besoins et les intérêts des femmes pour les encourager à faire profiter leur syndicat et leur lieu de travail de leur contribution ;
- Les femmes doivent être conscientes de leurs compétences et qualités, des perspectives de développement personnel, ainsi que des procédures et des opportunités qu'offre leur syndicat, afin de pouvoir gravir les échelons des structures syndicales ;
- Lorsque les femmes décident de s'impliquer davantage dans la vie d'un syndicat, un soutien important et une grande interaction entre elles et leurs collègues du lieu de travail sont nécessaires pour s'assurer qu'elles puissent être la voix de l'entreprise sur les questions liées à l'égalité des sexes.

Concernant la participation des femmes dans la vie des syndicats, ce module et ses activités ne se concentrent pas uniquement sur la direction comme unique forme de participation. Il se fonde plutôt sur le postulat qu'il existe diverses manières et diverses options pour s'engager sur le plan syndical : de membre active, porte-parole sur le lieu de travail ou militante syndicale à des positions plus officielles comme représentante syndicale, membre du conseil d'administration du syndicat ou dirigeante. C'est pourquoi quelques activités consistent en des évaluations personnelles, non seulement des compétences, mais aussi des aspirations personnelles impliquant une réflexion sur vous-même et sur la position que vous occuperez dans l'avenir de votre syndicat.

Enfin, l'un des sous chapitres traitera la discrimination à titre d'exemple. La discrimination a été choisie comme sujet principal pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il est plus facile pour vous et vos collègues d'aborder le contenu et les activités de ce module, tout en revisitant certains de ses objectifs d'apprentissage en les appliquant à un sujet concret. Ensuite, comme expliqué au début de cette introduction, la discrimination est une réalité persistante dans le secteur des transports et a un profond impact sur le développement personnel et la confiance en soi. Dans les transports, les femmes sont plus sujettes à la discrimination dès leur premier contact avec le secteur lorsqu'elles postulent pour un emploi. Reconnaître la discrimination fondée sur le sexe, la signaler à votre syndicat et obtenir le soutien nécessaire pour gérer la situation vous rendra plus forte et vous permettra de surmonter l'un des plus grands obstacles qui fragilise l'autonomie et la présence des femmes dans le secteur.

En termes de méthodologie, le Module 1 se fonde surtout sur les Ateliers de Compétences (AC) qui accompagnent ce programme de formation. Les  Ateliers de Compétences 1 à 3 fournissent des indications utiles au formateur sur la manière d'organiser certaines activités les plus complexes de ce module.

Nous espérons qu'à la fin de ce module, vous vous sentirez plus forte et capable de placer les problèmes liés à l'égalité des sexes en bonne place dans le programme de votre syndicat.

Partagez vos connaissances avec les autres et gardez à l'esprit que plus les femmes s'impliqueront dans les syndicats, plus la question de l'égalité des sexes gagnera en visibilité dans le secteur des transports.





L'autonomisation passe par une prise de conscience des femmes sur le fait qu'elles ont le choix





1.1 Les syndicats sur votre lieu de travail

Vous avez sans doute décidé de consulter ce module, car vous pensez qu'il est grand temps que vous et vos collègues deveniez plus actives dans la promotion de l'égalité des sexes au sein des syndicats. Si tel est bien le cas, votre parcours débute maintenant. Pour bien démarrer, vous devez connaître les bases. Vous devez disposer d'une idée claire de la représentation syndicale sur votre lieu de travail et savoir où votre syndicat se situe dans le secteur, la filiale, le mouvement syndical national et international.

Il s'agit de l'objectif des activités A1.1 et A1.2. Vous devez également savoir où en est votre syndicat en matière de respect du travail des femmes. L'Activité A1.3 vise à renforcer vos connaissances et vos idées sur la question. Enfin, si vous souhaitez devenir représentante syndicale, une meilleure compréhension de vos droits, de vos responsabilités et du temps requis est primordiale. L'activité A1.4 porte en particulier sur les droits et la protection des représentantes syndicales en donnant un aperçu de leur rôle complexe et de leur travail. La connaissance de vos droits et de la protection dont vous bénéficiez, ainsi que la création de réseaux (abordée au chapitre 1.2.3 de ce Module), seront essentielles tout au long de votre parcours pour devenir représentante syndicale, si tel est votre choix. L'activité A1.4 aborde donc ces aspects.

Dans la mesure où ce chapitre du Module 1 consiste à accumuler et structurer des connaissances, toutes les activités qu'il contient requièrent une certaine préparation et des informations à récolter à l'avance ou la présence du représentant syndical de votre lieu de travail tout au long des activités. Si vous avez choisi d'inviter un représentant syndical à votre session de formation, elle ou il devra préparer les informations nécessaires aux activités par écrit et les distribuer aux participantes à la fin de chaque activité. Il s'agit notamment de toutes les informations nécessaires sur le syndicat, le travail qu'il effectue en matière d'égalité des sexes, sa structure hommes/femmes, ainsi que les informations sur les droits et la protection des représentantes syndicales. Il vous sera alors beaucoup plus facile d'inclure ces données dans votre journal d'apprentissage.

La clé de l'autonomie est la connaissance. Et la connaissance, c'est le pouvoir!



A1.1

Activité

Évaluer la présence syndicale sur votre lieu de travail

Avant la session de formation:

Cette activité comprend des questions qui requièrent une préparation en amont de la session de formation. Vous pouvez distribuer des copies de l'Activité A1.1 aux participantes avant la session en leur demandant de rechercher des informations et de préparer les réponses aux questions. Une autre solution peut être d'inviter un représentant syndical à votre session de formation pour discuter des thèmes abordés. N'oubliez pas de lui fournir une copie de cette activité à l'avance pour qu'elle/il prépare les réponses.

Pendant la session de formation:

Rassembler les participantes en un groupe pour partager les informations demandées pour la tâche 1. Si un représentant syndical participe, elle/il devra rester pendant toute la durée de cette session.

Équipement et matériel:

Papier, stylos, copies de l'Activité A1.1 et les fiches d'information préparées par le représentant syndical.

Temps prévu pour la tâche 1

1 heure et 30 minutes

Temps prévu pour la tâche 2

10 minutes

Abordez les questions suivantes avec votre représentant syndical ou utilisez les informations que vous avez récoltées avant la session de formation :

Tâche **1**

Existe-t-il un syndicat sur votre lieu de travail?

Si **oui**, répondez aux questions suivantes:

1. Y a-t-il plus d'un syndicat sur votre lieu de travail?
2. Qui représentent-ils?
3. Combien de travailleurs sont syndiqués sur votre lieu de travail?
4. Combien de membres potentiels compte votre lieu de travail?
5. Combien de représentants syndicaux sont présents sur votre lieu de travail?
6. Votre syndicat jouit-il de droits de négociation ? Référez-vous au Module 2 pour la négociation collective et les droits de négociation.
7. Que fait votre syndicat pour les travailleurs sur votre lieu de travail?

Si **non**, répondez aux questions suivantes:

8. Quelles sont les raisons de l'absence de syndicat sur votre lieu de travail?
9. Savez-vous quel syndicat pourrait agir sur votre lieu de travail ? Si vous ne le savez pas, comment pourriez-vous trouver cette information?

Résumez vos réponses et constatations de la tâche 1 dans le journal d'apprentissage.

Tâche **2**

À la fin de cette activité, vous devriez:

- jouir d'un meilleur aperçu de la présence et de la représentation syndicales sur votre lieu de travail.

Et ensuite?

Encouragez vos collègues à rejoindre le syndicat. La syndicalisation vous donne plus de poids, vous permet d'obtenir un meilleur salaire, de meilleures conditions de travail et de renforcer la solidarité entre collègues. Adresse du site Internet de l'ETF : www.itfglobal.org/etf/project-organising-negotiating.cfm pour plus de détails sur l'organisation.



A1.1

Exemple

Pour vous aider à mieux structurer vos réponses et conclusions

Pour vous aider à mieux structurer vos réponses et vos conclusions de la tâche 1, rassemblez vos informations sous la forme d'un **tableau** ou d'un **schéma**. Si votre lieu de travail ne dispose pas d'un syndicat, collectez des informations sur la raison de cette absence et sur les syndicats qui pourraient à l'avenir vous représenter. Notez les sur une **fiche d'information** prévue à cet effet.

Vous trouverez ci-contre un exemple de **tableau** basé sur les questions de la tâche 1, ainsi qu'un exemple de **schéma**. Un exemple de **fiche d'information** relative à une éventuelle future présence syndicale sur votre lieu de travail vous est également proposé.

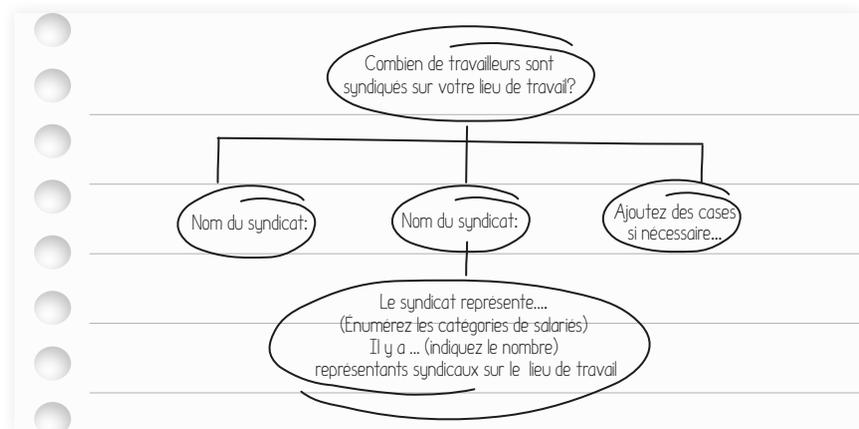
Attention!

Le contenu de cette **fiche d'information** n'est fourni qu'à titre d'exemple. Vos conclusions peuvent se révéler différentes.

A1.1 Présence syndicale sur votre lieu de travail

Existe-t-il un syndicat sur votre lieu de travail? Si oui:	Réponses:
1. Y a-t-il plus d'un syndicat sur votre lieu de travail?	
2. Qui le/les syndicat(s) représentent-ils?	
etc.	

A1.1 Schéma du syndicat



A1.1 Fiche d'information relative à une éventuelle future présence syndicale sur votre lieu de travail

Existe-t-il un syndicat sur votre lieu de travail ? Si non:	Réponses:
1. Quelles sont les raisons de l'absence de syndicat sur votre lieu de travail?	<ul style="list-style-type: none"> • L'employeur est hostile à la présence de syndicats; • Le lieu de travail fait partie d'une nouvelle entreprise ou d'un nouveau département et tous les travailleurs sont de nouvelles recrues; • ...etc.
2. Savez-vous quel syndicat pourrait opérer sur votre lieu de travail.	(liste des syndicats)



Q

A1.2

Activité

Situer votre syndicat dans le mouvement syndical au sens large

Avant la session de formation:

Cette activité comprend des questions qui requièrent une préparation en amont de la session de formation. Vous pouvez distribuer des copies de l'activité A1.2 aux participantes avant la session en leur demandant de rechercher des informations et de préparer les réponses aux questions. Une autre solution peut être d'inviter un représentant syndical à votre session de formation pour discuter des thèmes abordés. N'oubliez pas de lui fournir une copie de cette activité à l'avance pour qu'elle/il prépare les réponses.

Pendant la session de formation:

Rassemblez les participantes en un groupe, afin de partager les informations demandées pour la tâche 1. Si un représentant syndical participe, elle/il devra rester pendant toute la durée de cette session.

Équipement et matériel:

Papier, stylos, copies de l'activité A1.2 et les fiches d'information préparées par le représentant syndical.

Temps prévu pour la tâche 1

30 – 45 minutes

Temps prévu pour la tâche 2

5 – 10 minutes

Abordez les questions suivantes avec votre représentant syndical ou utilisez les informations que vous avez récoltées avant la session de formation :

Tâche 1

1. Quelle est la structure de votre syndicat?
2. Votre syndicat est-il affilié à une organisation syndicale européenne ou internationale?
3. Votre société dispose-t-elle d'un Comité d'entreprise européen (CEE) ? Si oui, votre syndicat est-il représenté au sein du CEE?
4. Votre syndicat entretient-il des relations avec d'autres syndicats du secteur des transports ? Si oui, comment coopèrent-ils?
5. Vos représentants syndicaux occupent-ils un poste dans la structure syndicale ? Si oui, laquelle : structures de négociation, filiale, régionale, nationale, internationale?

Résumez vos réponses et conclusions de la tâche 1 dans le journal d'apprentissage.

Tâche 2

A la fin de cette activité, vous devriez:

- mieux connaître la structure de votre syndicat sur votre lieu de travail et en dehors;
- mieux comprendre où vous vous situez dans toutes les structures syndicales et comment vous y êtes représentée : au niveau de l'entreprise, du secteur, et aux plans national et international.

Et ensuite?

Déterminez s'il est possible de vous impliquer davantage dans le fonctionnement de votre syndicat. A quel niveau pourriez-vous vous engager ? Pensez aux avantages dont pourraient bénéficier vos collègues et le syndicat de votre lieu de travail.

A1.2

Exemple

Pour vous aider à avoir une image plus précise

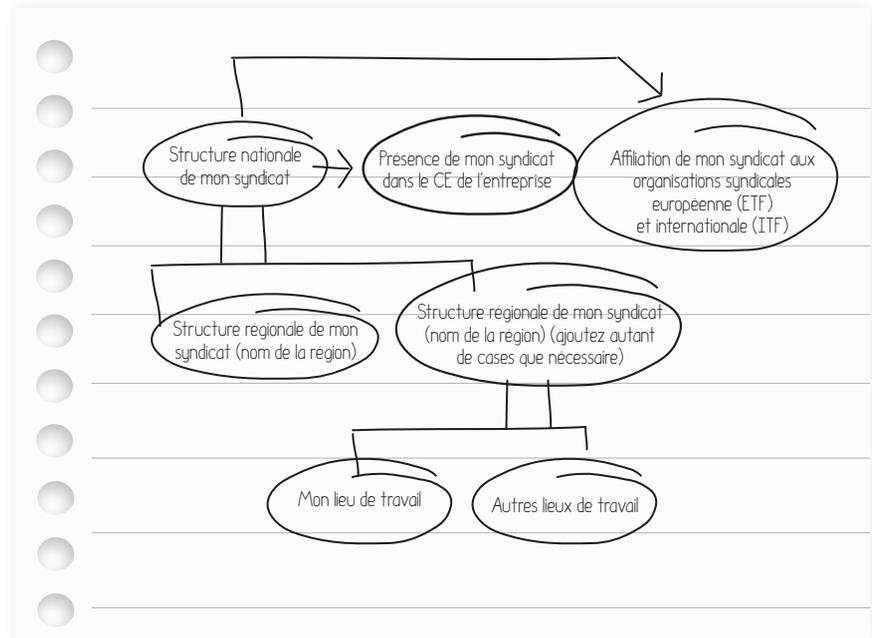
Pour vous aider à avoir une image plus précise de la structure de votre syndicat, ainsi que de sa place au sein du mouvement syndical national et international, rassemblez vos informations dans un *diagramme*.

Vous trouverez ci-contre dessous un exemple de *diagramme*.

Attention!

Le contenu de ce *diagramme* n'est fourni qu'à titre d'exemple. Votre *diagramme* peut se révéler différent.

A1.2 Diagramme sur la structure de votre syndicat et sa place au sein du mouvement syndical



A1.3

Activité

Identifier les structures et organes de représentation des femmes au sein de votre syndicat

Avant session de formation:

Cette activité comprend des questions qui requièrent une préparation en amont de la session de formation. Vous pouvez distribuer des copies de l'Activité A1.3 aux participantes avant la session en leur demandant de rechercher des informations et de préparer les réponses aux questions. Une autre solution peut être d'inviter un représentant syndical à votre session de formation pour discuter des thèmes abordés. N'oubliez pas de lui fournir une copie de cette activité à l'avance pour qu'elle/il prépare les réponses.

Pendant la session de formation:

Rassemblez les participantes en un groupe, afin de partager les informations demandées pour la tâche 1. Si un représentant syndical participe, elle/il devra rester pendant toute la durée de cette session. Les participantes doivent rester en seul groupe pour la session de réflexion de la tâche 2.

Équipement et matériel:

Papier, stylos, copies de l'activité A1.3 et de  AC2, ainsi que les fiches d'information préparées par le représentant syndical.

Temps prévu pour la tâche 1

30 – 45 minutes

Temps prévu pour la tâche 2

5 – 10 minutes

Temps prévu pour la tâche 2

5 – 10 minutes

Abordez les questions suivantes avec votre représentant syndical ou utilisez les informations que vous avez récoltées avant la session de formation:

Tâche **1**

Comprendre les lois et les politiques qui existent déjà en matière d'égalité des sexes:

1. Existe-t-il une loi dans votre pays impliquant des quotas hommes/femmes au sein des entreprises?
2. Votre syndicat dispose-t-il de politiques efficaces sur l'égalité des sexes?

Évaluez la présence des femmes sur votre lieu de travail:

3. Combien de femmes travaillent sur votre lieu de travail?
4. Combien de femmes sont membres de votre syndicat sur votre lieu de travail?
5. Qu'en est-il des autres : sont-elles membres d'un autre syndicat ? Si oui, lequel?
6. Des représentantes syndicales opèrent-elles sur votre lieu de travail?
7. Existe-t-il un Comité de la condition féminine ou une structure similaire au sein de votre syndicat ? Si oui, de quelle manière votre lieu de travail est-il représenté au sein de ce Comité de la condition féminine?

Comprendre la représentation féminine au sein de votre syndicat:

8. Comment les représentants syndicaux sont-ils élus sur votre lieu de travail?
9. De quelle manière votre syndicat soutient-il les femmes syndicalistes souhaitant devenir représentantes syndicales de leur lieu de travail représentatives?

Discutez des éventuelles étapes pratiques que vous et votre syndicat pourriez définir pour créer une représentation syndicale féminine sur votre lieu de travail ou la renforcer. Le  AC2 peut vous y aider.

Tâche **2**

Tâche

Résumez vos réponses et conclusions de la tâche 1 et de la tâche 2 dans le journal d'apprentissage.

Tâche **3**

Tâche

A la fin de cette activité, vous devriez:

- mieux comprendre la position actuelle des femmes au sein des structures syndicales sur votre lieu de travail;
- disposer d'une liste d'idées sur la manière d'améliorer la représentation syndicale féminine sur votre lieu de travail.

Et ensuite?

Tâchez de savoir s'il est possible de soutenir l'élection de représentantes syndicales sur votre lieu de travail ou de promouvoir leurs actions dans des structures syndicales plus élevées (exemple : Comité exécutif, Comité de la condition féminine). Ces informations seront très utiles pour l'Activité A1.5.



A1.3

Exemple

Pour vous aider à mieux structurer vos réponses et conclusions de la tâche 2

Pour vous aider à mieux structurer vos réponses et conclusions de la tâche 2, rassemblez-les dans une liste d'étapes pratiques visant à améliorer la représentation des femmes sur votre lieu de travail.

Vous trouverez ci-contre un exemple de liste basée sur le  AC2.

Attention!

Le contenu de cette liste n'est fourni qu'à titre d'exemple. Les structures de votre lieu de travail peuvent se révéler différentes.

A1.3 Liste sur les étapes pratiques visant à améliorer la représentation des femmes sur votre lieu de travail

Etapes	Questions	Enjeux / Idées
1.	Quel résultat souhaitez-vous obtenir?	<ul style="list-style-type: none"> • Une représentante syndicale élue au conseil du syndicat; • Une représentante syndicale sur le lieu de travail; • De meilleures mesures et activités relatives à l'égalité des sexes sur le lieu de travail
2.	Priorités	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une femme comme représentante sur le lieu de travail; 2. De meilleures mesures et activités relatives à l'égalité des sexes sur le lieu de travail; 3. Une représentante syndicale élue au conseil du syndicat.
3.	Comment atteindrez-vous vos objectifs prioritaires?	<p>Obtenir une représentante sur le lieu de travail:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur votre lieu de travail, rassemblez les femmes et discutez de vos besoins spécifiques (exemples : crèches, horaires flexibles en fonction de la famille, questions liées aux primes de paternité); • Parlez à vos représentants syndicaux de ces besoins et des avantages qui découleraient d'une présence accrue de représentantes syndicales sur les lieux de travail pour traiter ces questions; • Identifiez les candidates potentielles au poste de représentante syndicale sur le lieu de travail et déterminez comment vous pourriez les faire élire.
4.	<p>Une fois que vous savez COMMENT atteindre ces objectifs, déterminez:</p> <p>Qui coordonnera le plan? Qui fait quoi et quand?</p>	<p>Rassemblez vos collègues et:</p> <ul style="list-style-type: none"> • nommez un coordinateur en charge de la coordination du plan susmentionné; • répartissez les tâches; • déterminez un calendrier avec des dates butoirs fondées sur les procédures d'élection.
5.	Qui devez-vous contacter, à qui devez-vous parler, quels seront vos alliés, etc.	<p>Contactez votre syndicat, les membres que vous souhaitez représenter à l'avenir ou votre réseau. Utilisez les activités A.I.O et A.I.II pour vous aider.</p>
6.	Autres considérations	<p>Certains éléments pourraient-ils empêcher une femme de se porter candidate ? Exemples : l'attitude de la direction locale vis-à-vis des femmes, le manque de temps des collègues de sexe féminin pour relever le défi.</p>



A1.4

Activité

Droits et protection des représentants syndicaux sur le lieu de travail



Avant la session de formation:

Cette activité comprend des questions qui requièrent une préparation en amont de la session de formation. Vous pouvez distribuer des copies de l'activité A1.4 aux participantes avant la session en leur demandant de rechercher des informations et de préparer les réponses aux questions. Une autre solution peut être d'inviter un représentant syndical à votre session de formation pour discuter des thèmes abordés. N'oubliez pas de lui fournir une copie de cette activité à l'avance pour qu'elle/il prépare les réponses.

Pendant la session de formation:

Rassemblez les participantes en un groupe pour partager les informations demandées pour la tâche 1. Si un représentant syndical participe, elle/il devra rester pendant toute la durée de cette session.

Équipement et matériel:

Papier, stylos, copies de l'Activité A1.4 et les fiches d'information préparées par le représentant syndical

Temps prévu pour la tâche 1
30 minutes

Temps prévu pour la tâche 2
5 – 10 minutes

Abordez les questions suivantes avec votre représentant syndical ou utilisez les informations que vous avez récoltées avant la session de formation :

Tâche **1**

Droits:

1. De quels droits vos représentants syndicaux bénéficient-ils?
2. Ces droits sont-ils garantis par le droit national ou par des accords? S'ils sont garantis par des accords, à quel niveau : national, sectoriel ou de l'entreprise?
3. Votre direction respecte-t-elle ces droits garantis?
4. Si non, savez-vous comment améliorer la situation sur votre lieu de travail?

Protection:

5. De quelle protection vos représentants syndicaux bénéficient-ils sur le lieu de travail?
6. Cette protection est-elle garantie par une loi, des accords et/ou des procédures et politiques internes à l'entreprise? Si elle est garantie par des accords, à quel niveau : national, sectoriel ou de l'entreprise? S'il existe d'autres politiques à ce sujet au sein de l'entreprise, nommez-les.
7. Votre direction respecte-t-elle son obligation de protéger les représentants syndicaux?
8. Si non, avez-vous une idée pour améliorer la situation sur votre lieu de travail?

Résumez vos réponses et conclusions de la tâche 1 dans le journal d'apprentissage.

Tâche **2**

A la fin de cette activité, vous devriez:

- avoir une meilleure idée des droits et de la protection dont jouissent les représentants syndicaux sur le lieu de travail dans le cadre du droit national ou d'accords;
- mieux comprendre quelles lacunes persistent en matière de droits et de protection des représentants syndicaux sur le lieu de travail;
- avoir éventuellement des idées pour pallier ces lacunes.

Et ensuite?

Rencontrez-vous à nouveau et discutez des prochaines étapes pour pallier les lacunes existantes et développer vos idées. Si vous souhaitez obtenir plus de détails sur les droits et la protection sur le lieu de travail, visitez le site Internet de l'ISE :
www.worker-participation.eu/
<http://fr.worker-participation.eu/>



Une fois que vous disposerez d'une vue d'ensemble et que vous serez capable de situer votre lieu de travail dans le contexte syndical, vous pourrez voir ce qui existe déjà et ce qu'il reste à faire, afin de faire entendre votre voix au plus haut niveau du syndicat sur les questions liées à l'égalité des sexes.



A1.4

Exemple

Pour vous aider à mieux structurer vos réponses et conclusions de la tâche 1

Pour vous aider à mieux structurer vos réponses et conclusions de la tâche 1, rassemblez-les au sein d'un **tableau comparatif** pour mettre en parallèle la protection et les droits légalement garantis avec la réalité sur votre lieu de travail. Ce tableau vous permettra également de mettre en exergue les lacunes et les mesures que vous pourriez proposer pour y remédier.

Vous trouverez à la page suivante deux exemples de **tableau comparatif**. Le premier se concentre sur les **droits** et le second sur la **protection** des représentants syndicaux sur le lieu de travail. Dans les deux **tableaux**, la première colonne reprend certains des droits et des formes de protection les plus courants dans le milieu syndical.

Attention!

Le contenu de ces **tableaux comparatifs** n'est fourni qu'à titre d'exemple. Vos résultats peuvent se révéler différents, dans la mesure où ils refléteront la situation de votre lieu de travail.

A1.4 Tableau comparatif sur les *Droits* des représentants syndicaux sur le lieu de travail:

Droit	Garanti par le droit ou un accord (si par un accord, spécifiez à quel niveau il a été conclu)	Situation actuelle sur votre lieu de travail	Lacunes	Idées pour pallier ces lacunes
Temps libre pour les activités syndicales sans réduction du salaire	Garanti par la loi : Le temps exact est garanti par un accord collectif.	Les représentants syndicaux ne peuvent pas bénéficier de tout le temps auquel ils ont droit et prennent donc parfois sur leur temps libre pour leurs activités syndicales.	La direction locale complique la tâche aux représentants syndicaux qui souhaitent allouer du temps à leurs activités syndicales. Par conséquent, les représentants syndicaux doivent souvent prendre sur leur temps libre pour faire leur travail syndical.	Afficher sur les tableaux d'information du lieu de travail des extraits de la loi et/ou de l'accord collectif qui garantit ce droit. Demander une réunion entre la direction et les représentants syndicaux pour s'assurer que la direction respecte les exigences juridiques.
Droit de se former pendant les heures de travail sans réduction du salaire.	Garanti par la loi : Le nombre exact de jours est stipulé dans l'accord collectif.	La seule formation organisée pour les représentants syndicaux du lieu de travail a lieu pendant le week-end.	Les représentants syndicaux doivent participer à la formation durant leur temps libre (week-end) et ne sont pas rémunérés pendant cette période le temps qu'ils y allouent.	Comme susmentionné.

A1.4 Tableau comparatif sur la *Protection* des représentants syndicaux sur le lieu de travail :

Protection	Garanti par le droit ou un accord (si par un accord, spécifiez à quel niveau il a été conclu)	Situation actuelle sur votre lieu de travail	Lacunes	Idées pour pallier ces lacunes
Protection contre le licenciement	Garantie par la loi.	La direction a annoncé certaines mesures de restructuration de l'entreprise. Le seul emploi supprimé est celui du représentant syndical.	La direction locale ne respecte pas la loi.	Contactez le syndicat central et déposez une plainte officielle auprès de la direction centrale de l'entreprise et des organes du gouvernement en charge des questions de discrimination.
Protection contre la discrimination fondée sur l'activité syndicale	Garantie par la loi, mais les entreprises disposent parfois de politiques générales sur la discrimination.	Votre représentant syndical a récemment parlé à la direction locale d'un problème de salaire. Quelques mois plus tard, la direction l'a transféré à un autre poste moins payé et en horaires de nuit.	Le représentant syndical n'est plus en contact direct avec les travailleurs qu'il représente.	Comme susmentionné. Voir les Activités 1.12-1.14 pour plus de détails sur la discrimination fondée sur le sexe



1.2

Accroître la participation des femmes dans la vie du syndicat

Quelle est la clé d'une implication accrue des travailleuses du secteur du transport dans la vie et les activités du syndicat ? Comment les femmes peuvent-elles mieux s'organiser sur le lieu de travail et s'assurer que leurs besoins et leurs intérêts sont au programme du syndicat?

Ce chapitre du Module 1 a pour but de vous aider à trouver la réponse à certaines de ces questions, dans la mesure où personne n'est mieux placé que vous pour cela, étant donné les particularités de votre lieu de travail, le nombre de membres femmes du syndicat, leurs besoins et possibilités de s'exprimer, leur volonté de faire part de leurs inquiétudes et d'être représentées au sein des structures et des organes de votre syndicat. Ces éléments détermineront votre réussite quant à l'augmentation du nombre de femmes impliquées dans la vie du syndicat et sur le lieu de travail.

Grâce au chapitre 1.1 du Module 1, vous avez eu l'opportunité de mieux connaître votre syndicat et ses activités en matière d'égalité des sexes. Ce chapitre vous emmène vers l'étape suivante. Il aborde les différentes manières d'inscrire les femmes au cœur du fonctionnement du syndicat. Le chapitre 1.2.1, **Impliquer les femmes dans le travail du syndicat**, permet de déterminer, de manière générale, comment les syndicats peuvent davantage prendre en compte les problèmes de leurs adhérentes. Au chapitre 1.2.2, **Les femmes représentantes syndicales**, nous aborderons les mesures à mettre en œuvre pour accroître la représentation des femmes au sein des structures syndicales. Ce chapitre n'a toutefois pas pour objectif de vous convaincre à assumer une position officielle au sein des structures syndicales. Votre contribution sera appréciée et utile, et ce, peu importe si vous décidez de rester une simple adhérente ou de passer dans les plus hautes sphères du syndicat. Le chapitre 1.2.3, **Elaboration de réseaux syndicaux**, peut vous aider à vous faire entendre et à obtenir un soutien pour les futures candidates et représentantes. Alors que de plus en plus de femmes s'impliquent dans le travail du syndicat et que certaines veulent arriver aux plus hauts niveaux des structures syndicales, vous rassembler au sein de réseaux, ou utiliser les réseaux existants, vous permettra de gagner en force et en visibilité. Enfin, le chapitre 1.2.4 aborde l'un des problèmes les plus communs et les plus difficiles à résoudre en matière d'égalité des sexes dans le secteur des transports, à savoir la discrimination fondée sur le sexe. Ce chapitre vous permettra de reconnaître les différentes formes de discrimination et de les combattre avec vos collègues et votre syndicat. En effet, dans les transports, plusieurs formes de discrimination basées sur le sexe sont présentes non seulement lors du recrutement, mais aussi au cours de l'évolution de carrière et en matière de salaires.

À la fin de ce chapitre, vous vous sentirez, nous l'espérons, plus autonomes et capable de placer les questions liées à l'égalité des sexes en bonne place parmi les priorités du syndicat et des négociations en devenant plus active au sein des structures de votre syndicat. Partagez vos connaissances avec les autres et gardez à l'esprit que plus les femmes s'impliqueront dans la vie du syndicat, plus la question de l'égalité des sexes gagnera en visibilité dans le secteur des transports.

Vous pouvez devenir la voix de votre syndicat !



1.2.1

Impliquer les femmes dans le travail du syndicat

L'implication des femmes dans le travail du syndicat comporte deux aspects : permettre aux femmes d'être plus actives et de sensibiliser les syndicats aux besoins des femmes. Une fois sensibilisés, les syndicats impliquent les femmes au cœur de leur action.

L'activité A1.5 vise à déterminer si le syndicat de votre lieu de travail a déjà pris des mesures pour encourager une participation égale d'hommes et de femmes à son action. Le langage du syndicat est-il adapté aux femmes ou uniquement centré sur les hommes ? Les réunions abordent-elles des sujets qui touchent autant aux intérêts des hommes que des femmes ? Enfin, il vous faudra faire part de vos idées sur la manière d'améliorer la situation actuelle. L'activité A1.6 se concentrera spécifiquement sur la participation des femmes aux réunions syndicales, dans la mesure où il s'agit de l'une des manières les plus rapides et aisées de déterminer si les syndicats prennent en compte les contraintes de temps auxquelles sont confrontées les femmes. Cette activité se fonde sur le postulat qu'en général, en raison de leurs obligations familiales, les femmes ont plus de difficultés à participer aux réunions organisées, par exemple, en dehors des horaires de travail. Nous avons choisi de nous concentrer sur la participation des femmes aux réunions syndicales, étant donné que nous supposons qu'à un moment de votre vie, au moins certaines d'entre vous auront déjà été confrontées à ce problème. En outre, nous souhaitons vous sensibiliser au fait que la participation aux réunions syndicales joue un rôle clé, non seulement dans la prise d'autonomie des femmes, mais aussi dans la possibilité de les impliquer dans des échanges d'informations et dans la définition des priorités du syndicat.

Les activités de ce sous-chapitre sont un mélange de travaux en petits groupes et de sessions plénières. Aucune préparation n'est requise pour ces activités. N'oubliez pas de rapporter vos constatations et réponses dans le journal d'apprentissage. Il est essentiel que vous communiquiez à vos collègues, représentants syndicaux et à vos responsables vos constatations et conclusions à l'issue des activités, ainsi que vos idées sur la manière d'accroître la participation des femmes dans la vie du syndicat.

Les travailleurs du secteur des transports doivent se battre pour leurs travailleuses!



A1.5

Activité

Sensibiliser les syndicats à la question de l'égalité des sexes

Avant la session de formation:

Aucune préparation n'est nécessaire pour cette activité. Apportez les notes prises dans votre journal d'apprentissage lors de l'activité A1.3.

Pendant la session de formation:

Rassemblez les participantes au sein de petits groupes pour la tâche 1. La tâche 2 est une session plénière.

Équipement et matériel:

Papier, stylos et copies de l'activité A1.5.

Temps prévu pour la tâche 1

15 – 20 minutes

Temps prévu pour la tâche 2

20 - 30 minutes

Temps prévu pour la tâche 3

5 - 10 minutes

Discutez en petits groupes des questions suivantes et faites la liste de tous les problèmes qui empêchent les femmes de s'impliquer dans la vie du syndicat.

Tâche **1**

Utilisez les notes que vous avez prises dans le journal d'apprentissage lors de l'activité A1.3, dans la mesure où il s'agit d'informations de contexte sur les structures de représentation des femmes de votre syndicat.

1. Pensez-vous que les femmes sont suffisamment impliquées dans la vie du syndicat ? Si non, pourquoi?
2. Votre syndicat a-t-il défini des priorités spécifiques à l'égalité des sexes concernant des problèmes que rencontreraient les femmes sur votre lieu de travail?
3. Comment votre syndicat communique-t-il avec ses membres ? Le langage de votre syndicat est-il équilibré et non pas trop centré sur les hommes?
4. Vous sentez-vous capable d'aborder la question de l'égalité des sexes avec votre syndicat ? Si non, pourquoi?
5. Participez-vous aux formations, aux réunions ou à toute autre activité organisée par votre syndicat?
6. Que fait votre syndicat pour ses adhérentes sur votre lieu de travail?
7. Que pourriez-vous faire pour améliorer la situation des femmes au sein de votre syndicat?

Partagez vos réponses en session plénière et proposez des idées pratiques sur la manière d'impliquer davantage de femmes dans la vie du syndicat.

Tâche **2**

Discutez de la manière de transmettre ces idées à votre syndicat.

Résumez vos constatations de la tâche 2 dans le journal d'apprentissage.

Tâche **3**

À la fin de cette activité, vous devriez:

- avoir une meilleure idée des obstacles qui peuvent empêcher les femmes de s'impliquer davantage dans la vie du syndicat;
- Mieux comprendre l'impact qu'ont ces obstacles sur l'implication des femmes dans la vie du syndicat;
- avoir des idées sur la manière d'améliorer la situation.

Et ensuite?

Conservez vos éléments de discussions et vos constatations pour plus tard. Ils seront utiles pour les activités A1.6 et A1.7.



A1.5

Exemple

Pour vous aider à réaliser les tâches

Pour vous aider à réaliser les tâches 1 et 2, rassemblez vos informations dans un **tableau comparatif**.

Vous trouverez ci-contre un exemple de **tableau comparatif** basé sur les questions de la tâche 1.

Attention!

Le contenu de ce **tableau comparatif** n'est fourni qu'à titre d'exemple. Vos résultats peuvent se révéler différents, dans la mesure où ils refléteront la situation de votre lieu de travail et de votre syndicat.

A1.5 Tableau comparatif sur les problèmes et les idées qui pourraient permettre d'accroître l'implication des femmes dans la vie du syndicat

Questions	Problèmes	Idées pratiques
1. Pensez-vous que les femmes sont suffisamment impliquées dans la vie du syndicat ? Si non, pourquoi?	<p>Non, les femmes ne sont pas suffisamment impliquées, car:</p> <ul style="list-style-type: none"> Leurs responsabilités familiales les empêchent; Le syndicat se concentre sur des sujets généraux au lieu d'aborder les problèmes qui affectent également les femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> Prévoir les activités du syndicat de sorte que les femmes puissent concilier leurs responsabilités familiales et leurs activités syndicales; Réaliser un sondage parmi les femmes sur le lieu de travail pour identifier les problèmes spécifiques que le syndicat devrait aborder.
2. Votre syndicat a-t-il défini des priorités spécifiques à l'égalité des sexes concernant les femmes sur votre lieu de travail?	<p>Les priorités actuelles ne concernent que:</p> <ul style="list-style-type: none"> L'amélioration des conditions de travail, mais d'abord pour les lieux de travail dominés par les hommes (conducteurs, dockers, etc.); Une meilleure négociation des clauses concernant le temps de travail, mais uniquement pour les emplois à temps plein et non pas pour les emplois à temps partiel où l'on retrouve plus de femmes; Certaines questions salariales, mais aucune initiative n'est prise pour analyser les écarts salariaux entre les femmes et les hommes qui réalisent le même type de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> Obtenir la liste des priorités du syndicat et en discuter avec les femmes de votre lieu de travail en prenant en compte la question de l'égalité des sexes; Élaborer une liste des priorités des femmes pour compléter les priorités du syndicat, puis en discuter avec le syndicat.



A1.6 Activité

Identifier et lever les barrières qui empêchent la participation des femmes aux réunions syndicales

Avant la session de formation:

Cette activité ne nécessite pas de préparation. Apportez les notes prises dans votre journal d'apprentissage lors de l'activité A1.5.

Pendant la session de formation:

Rassemblez les participantes au sein de petits groupes pour la tâche 1. La tâche 2 est une session plénière.

Équipement et matériel:

Papier, stylos et copies de l'activité A1.6.

Temps prévu pour la tâche 1

15 - 20 minutes

Temps prévu pour la tâche 2

30 minutes

Temps prévu pour la tâche 3

5 - 10 minutes

Discutez en petits groupes des questions suivantes et élaborer une liste des obstacles qui pourraient empêcher les femmes de participer aux réunions syndicales:

Tâche **1**

1. Où les réunions syndicales sont-elles organisées ? Les femmes peuvent-elles facilement se rendre sur les lieux de réunion?
2. De quelle manière les participants sont-ils tenus au courant de la tenue de ces réunions ? Les femmes et les hommes disposent-ils du même accès à cette information?
3. À quel moment de la journée les réunions sont-elles organisées?
4. Quelles questions sont au programme de la réunion ? Des questions liées à l'égalité des sexes sont-elles abordées ? Par qui (hommes ou femmes)?
5. Avez-vous le sentiment de pouvoir participer et vous exprimer librement lors de ces réunions syndicales?
6. Existe-t-il d'autres raisons empêchant les femmes en général de participer aux réunions syndicales?

Partagez vos conclusions avec les autres groupes en session plénière et discutez de la manière dont vous et votre syndicat pourriez surmonter ces obstacles.

Tâche **2**

Résumez les conclusions de la tâche 2 dans votre journal d'apprentissage

Tâche **3**

A la fin de cette activité, vous devriez:

- mieux comprendre ce qui empêche les femmes de participer aux réunions syndicales;
- mieux comprendre ce qui dépend de vous et ce qui dépend de votre syndicat pour surmonter ces obstacles.

Et ensuite?

Vous pouvez élaborer un plan avec vos collègues pour surmonter ces obstacles.



A1.6

Exemple

Pour mieux structurer vos conclusions

Pour mieux structurer vos conclusions de la tâche 1, 1.6 rassemblez vos informations dans un **tableau comparatif**.

Vous trouverez ci-contre un exemple de **tableau comparatif** reprenant les questions de la tâche 1.

Attention!

Le contenu de ce **tableau** n'est fourni qu'à titre d'exemple. Les obstacles et les solutions que vous identifierez pourront se révéler différents.

A1.6 Tableau comparatif sur les obstacles et les solutions potentielles pour accroître la participation des femmes aux réunions syndicales

Question	Obstacles identifiés	Solutions possibles
3. A quel moment de la journée les réunions syndicales sont-elles organisées?	Les réunions sont toujours organisées le soir, après les heures de travail.	Discuter avec vos collègues du meilleur moment pour que chacun puisse participer aux réunions syndicales. Proposer à votre syndicat des horaires plus appropriés pour ces réunions, afin que tous les membres, hommes et femmes, aient la possibilité d'y participer.
4. Quels sujets sont au programme de la réunion? Des questions liées à l'égalité des sexes sont-elles abordées? Par qui (hommes ou femmes)?	L'équipement de protection pour le personnel d'entretien des véhicules (un lieu de travail dominé par les hommes) : l'augmentation des salaires pour les heures supplémentaires (mais la plupart des travailleurs effectuant des heures supplémentaires dans l'entreprise sont des hommes).	Dresser une liste des problèmes en matière d'égalité des sexes et discutez en avec vos collègues. Parler ou écrire au représentant syndical pour que ces questions soient ajoutées au programme de la réunion.
5. Pensez-vous être suffisamment confiante pour participer aux réunions et vous y exprimer librement?	Lors des réunions, ce sont majoritairement les hommes qui s'expriment. Lorsque des membres femmes du syndicat souhaitent prendre la parole, elles sont soit dénigrées, soit interrompues.	Préparer à l'avance les sujets à aborder, les interventions et demander le soutien des collègues. Lors de la préparation de l'intervention, relier les sujets à aborder aux intérêts des autres collègues au sens large.



1.2.2

Les femmes représentantes syndicales

Il est essentiel que les femmes s'impliquent dans la vie du syndicat et qu'elles travaillent à une meilleure égalité des sexes sur le lieu de travail ou au niveau du syndicat. Il est possible d'y parvenir par la voie officielle ou informelle. Toutes les femmes actives au sein des syndicats ne souhaitent pas occuper des postes de direction. Par conséquent, ce chapitre du Module 1 porte sur les représentantes syndicales. C'est à vous qu'il reviendra de choisir si vous souhaitez évoluer vers des postes à responsabilités.

Ce chapitre du Module 1 s'adresse aux femmes membres d'un syndicat qui sont prêtes à s'impliquer encore davantage et à devenir représentantes syndicales. Les activités de ce chapitre vous permettront, dans un premier temps, de décider si vous souhaitez devenir représentante syndicale ou vous impliquer différemment dans la vie du syndicat. Les activités A1.7 et A1.8 vous aideront à vous situer en termes de connaissances et de compétences, ainsi qu'à déterminer quelles opportunités votre syndicat peut offrir à celles d'entre vous qui souhaiteraient devenir représentantes syndicales. L'activité A1.9 vous aidera à préparer votre candidature et à vous faire élire.

Les trois activités de ce chapitre doivent être réalisées dans l'ordre, l'une après l'autre. En outre, les activités A1.7 et A1.8 nécessitent un travail individuel, dans la mesure où elles se concentrent sur une évaluation personnelle de vos qualités, compétences et aspirations personnelles. Aucune des activités de ce chapitre ne requiert une préparation en amont de la session de formation. N'oubliez pas de rapporter vos conclusions et réponses dans le journal d'apprentissage.

De nombreuses femmes disposent des connaissances et des compétences nécessaires, elles doivent juste en prendre conscience !





Nul n'est mieux placé que vous pour
appréhender les particularités de votre
lieu de travail, les besoins des adhérentes,
leur possibilité de s'exprimer ainsi que leur
volonté de faire part de leurs inquiétudes.





A1.7

Activité

Votre représentante syndicale "idéale"

Avant la session de formation:

Rassemblez les participantes en petits groupes pour la tâche 1. La tâche 2 s'effectuera de manière individuelle. La tâche 3 est une session plénière.

Pendant la session de formation :

Rassemblez les participantes en petits groupes pour la tâche 1. La tâche 2 s'effectuera de manière individuelle. La tâche 3 est une session plénière.

Équipement et matériel:

Grandes feuilles de papier, stylos et copies de l'activité A1.7.

Temps prévu pour la tâche 1

10 - 20 minutes

Temps prévu pour la tâche 2

15 - 20 minutes

Temps prévu pour la tâche 3

15 - 30 minutes

Temps prévu pour la tâche 4

5 - 10 minutes

1 En petits groupes, dessinez une femme sur une grande feuille de papier.

Discutez, écrivez ou dessinez, en utilisant l'image, le type de personne qui ferait une représentante syndicale "idéale".

Les questions suivantes peuvent vous y aider:

1. De quel type de **connaissances** devrait-elle disposer pour faire une bonne représentante syndicale?
2. Quelles **compétences** devrait-elle maîtriser?
3. Quelles seraient les autres **qualités ou aptitudes personnelles** dont elle devrait faire preuve?

2 Répondez encore une fois à ces questions, mais individuellement en pensant à votre situation personnelle :

1. Quelles sont les **connaissances** dont vous jouissez et qui feraient de vous une bonne représentante syndicale?
2. Quelles sont vos **aptitudes**?
3. De quelles autres **qualités ou aptitudes personnelle** disposez-vous?

Comparez-vous avec la représentante syndicale « idéale » décrite lors de la tâche 1 et répondez aux questions suivantes:

1. Quelles sont vos forces ?
Quelles sont vos faiblesses ?

2. Que pouvez-vous faire pour développer davantage vos connaissances, aptitudes, qualités et compétences ?
3. Dans quel domaine avez-vous besoin de l'aide des autres ? Qui peut vous aider et comment ?

3 En session plénière, chacune à votre tour, partagez vos conclusions sur ce dont vous auriez besoin pour devenir une représentante syndicale « idéale ».

4 Résumez vos conclusions de la tâche 3 dans votre journal d'apprentissage.

À la fin de cette activité, vous devriez:

- avoir une meilleure idée des connaissances, aptitudes et qualités dont devrait jouir une représentante syndicale « idéale » ;
- avoir une meilleure idée des connaissances, aptitudes et qualités dont vous jouissez et des aptitudes et qualités que vous pourriez encore développer ;
- avoir une meilleure idée de qui pourrait contribuer à votre développement personnel et de quelle manière.

Et ensuite?

Prenez du recul sur vos conclusions et prenez le temps d'y repenser pour déterminer si vous souhaitez ou non devenir représentante syndicale.



A1.7

Exemple

Pour vous aider à déterminer les connaissances, les qualités et les aptitudes

Pour vous aider à déterminer les connaissances, les qualités et les aptitudes dont une représentante syndicale « idéale » devrait faire preuve, utilisez le *pictogramme* ci-contre et le *tableau comparatif* à la page suivante.

Attention!

Le contenu de ce *pictogramme* et de ce *tableau comparatif* n'est fourni qu'à titre d'exemple. Vos informations peuvent se révéler différentes.

A1.7 Pictogramme sur la représentante syndicale « idéale » - connaissances, compétences et qualités



Connaissances :

- Connaissances sur les problèmes rencontrés sur le lieu de travail, le syndicat, l'égalité des sexes et le secteur des transports
- Être au courant de ce que le syndicat fait pour ses membres
- Bonnes connaissances juridiques

Qualités / Aptitudes:

- Fiable (dit ce qu'elle compte faire et fait ce qu'elle dit)
- Confiante (agit avec confiance)
- Sûre d'elle (elle est franche et déterminée)

Compétences:

- Compétences de négociation
- Compétences de communication
- Fermeté

A1.7 Tableau comparatif sur l'évaluation de vos compétences et qualités

Vos forces	Vos faiblesses	Comment pallier vos faiblesses	Qui peut vous y aider ?
<p>Être bien informée / Vous travaillez depuis longtemps dans le secteur des transports.</p>	<p>Vous ne vous tenez pas toujours au courant de toutes les nouvelles, des évolutions du droit, de la recherche et des informations pertinentes pour votre secteur</p>	<p>Dressez une brève liste des sites Internet et publications les plus importants (gouvernement, syndicat, Commission européenne, etc.). Commencez à vous informer régulièrement pour vous tenir au courant des récents événements. Contactez votre syndicat pour lui demander de vous fournir des informations supplémentaires (sous la forme de bulletins d'information, de brochures, etc.)</p>	<p>Vous-même Votre syndicat.</p>
<p>Représentation sur le lieu de travail et compétences de négociation / Vous êtes douée pour écouter vos collègues et ils viennent souvent vers vous pour vous faire part de leurs problèmes.</p>	<p>Vous n'êtes pas sûre de savoir comment aborder leurs problèmes avec la direction et négocier des solutions</p>	<p>Trouvez qui, au sein de votre syndicat, organise des formations pour les négociateurs syndicaux. Généralement, les centres syndicaux organisent des formations régulières en la matière. Tentez de trouver un membre du syndicat expérimenté qui pourrait vous aider.</p>	<p>Vous-même Votre syndicat</p>
<p>Compétences de communication / Vous êtes douée pour préparer des présentations lors des réunions</p>	<p>Vous hésitez à prendre la parole spontanément et n'avez pas d'expérience en organisation de réunions.</p>	<p>Renseignez-vous pour savoir si votre syndicat organise des formations en communication. Tentez de découvrir s'il s'agit d'un problème commun aux représentants syndicaux locaux et si c'est le cas, demandez au syndicat d'organiser une formation.</p>	<p>Vous-même Votre syndicat</p>



Les femmes doivent être conscientes de leurs compétences et qualités, des perspectives de développement personnel, ainsi que des procédures et des opportunités qu'offre leur syndicat, afin de pouvoir gravir les échelons des structures syndicales.



A1.8

Activité

Évaluer ce qu'implique un poste au sein d'un syndicat

Avant la session de formation:

Cette activité ne nécessite pas de préparation. Apportez les notes prises dans votre journal d'apprentissage lors de l'activité A1.6 et A1.7.

Pendant la session de formation:

Tâche individuelle menée à votre rythme. Vous pouvez partager vos conclusions avec vos collègues de manière informelle, mais aucune séance plénière n'est prévue pour cette activité.

Equipment and materials:

Paper, pens, copies of Activity A1.8.

Temps prévu pour la tâche 1

15 - 30 minutes

Temps prévu pour la tâche 2

5 - 10 minutes

Les questions suivantes peuvent vous aider à décider si vous souhaitez devenir représentante syndicale, tout en vous indiquant quelques étapes préliminaires:

Tâche 1

1. Souhaitez-vous vous impliquer davantage dans la vie de votre syndicat ?
2. Si oui, où vous voyez-vous au sein de la structure syndicale à l'avenir? Au sein de quelle commission, quel groupe de travail ou à quel poste? À quel niveau : local, régional, national, européen?
3. Souhaitez-vous devenir représentante syndicale ?
4. Si oui, pour quelles raisons ?
5. Combien de temps devriez-vous consacrer à cette nouvelle fonction ou position au sein du syndicat ?
6. Pensez à un élément positif qui pourrait vous aider à parvenir à cette nouvelle fonction.
7. Pensez à ce qui pourrait vous empêcher d'y arriver (un obstacle). Comment pourriez-vous surmonter cet obstacle ?
8. Qui pourrait vous aider à progresser au sein du syndicat ? Connaissez-vous un représentant syndical que vous admirez et qui pourrait vous servir de mentor ? Si oui, comment pourriez-vous lui demander son aide et son soutien ?

Si vous le souhaitez, vous pouvez rapporter vos réflexions dans votre journal d'apprentissage.

Tâche 2

A la fin de cette activité, vous devriez:

- mieux vous situer au sein de la structure du syndicat ;
- avoir progressé dans votre réflexion quant à la possibilité de devenir représentante syndicale ;
- avoir une meilleure idée de qui pourrait vous aider.

Et ensuite ?

Conservez vos notes pour l'activité A1.9



A1.8

Exemple

Pour vous aider à réaliser la tâche 1

Pour vous aider à réaliser la tâche 1, rassemblez vos réponses et réflexions dans une *fiche d'évaluation personnelle* et ajoutez cette fiche dans votre journal d'apprentissage si vous le souhaitez.

Vous trouverez ci-contre un exemple de *fiche d'évaluation*.

A1.8 Fiche d'évaluation personnelle sur le chemin que vous souhaitez parcourir au sein du mouvement syndical

Question	Réponses et réflexions
1. Souhaitez-vous vous impliquer davantage dans la vie de votre syndicat ?	
2. Si oui, où vous voyez-vous au sein de la structure syndicale à l'avenir ? Au sein de quelle commission, quel groupe de travail ou à quel poste ? À quel niveau : local, régional, national ?	
3. etc.	

A1.9

Activité

Se préparer à l'élection – comment préparer une campagne électorale

Avant la session de formation :

Aucune préparation n'est nécessaire pour cette activité. Pour réaliser cette activité, vous devez d'abord avoir fait les activités A1.7 et A1.8.

Pendant la session de formation :

Rassemblez les participantes au sein de petits groupes pour la tâche 1. La tâche 2 est une session plénière

Équipement et matériel :

Papier, stylos et copies de l'activité A1.9. Les notes prises dans le journal d'apprentissage lors des activités A1.7 et A1.8.

Temps prévu pour la tâche 1

20 - 60 minutes

Temps prévu pour la tâche 2

30 - 60+ minutes

Temps prévu pour la tâche 3

5 - 10 minutes

1

Tâche

En petits groupes, imaginez que vous souhaitez préparer une campagne électorale pour une représentante syndicale.

Répondre aux questions suivantes vous aidera à préparer cette campagne :

1. Où souhaiteriez-vous vous situer au sein de la structure de votre syndicat ?
2. Quelles positions feront l'objet d'élections dans votre syndicat ?
3. Ces postes sont-ils ouverts aux femmes uniquement ou à tout membre syndical indépendamment du sexe ?
4. Qui représenteriez-vous à ce poste ?
5. Quels sont les problèmes rencontrés par les personnes que vous représenteriez ? Si vous ne le savez pas, comment pourriez-vous trouver cette information ?
6. Pour quelles raisons souhaitez-vous occuper ce poste ? Celles-ci reflètent-elles les attentes des membres du syndicat ?
7. Les membres du syndicat sont-ils au courant de vos raisons et de ce que vous souhaitez obtenir pour eux ? Si non, comment comptez-vous faire passer le message ?
8. Quand les élections ont-elles lieu ?
9. Qui vous soutient pour l'instant et comment pourriez-vous rassembler plus de partisans à l'avenir ?
10. Combien de temps pourrez-vous consacrer à cette activité une fois élue ?

2

Tâche

Partagez vos conclusions avec les autres groupes en plénière et discutez de la manière de préparer une campagne électorale.

3

Tâche

Résumez vos conclusions de la tâche 2 dans votre journal d'apprentissage.

A la fin de cette activité, vous devriez :

- avoir une meilleure idée des postes à pourvoir pour lesquels vous pourriez vous faire élire et ceux que vous souhaiteriez obtenir ;
- avoir une meilleure idée de ce que cela impliquerait en termes d'engagement, de représentation de vos membres, de temps, etc. ;
- savoir quand les élections auront lieu ;
- avoir une meilleure idée de qui vous soutient.

Et ensuite ?

Si des opportunités de se faire élire existent au sein de votre syndicat, choisissez votre candidate et mettez le plan à exécution. Utilisez le  AC2 pour vous aider. Si vous ne souhaitez pas vous présenter aux élections, proposez votre soutien à d'autres candidates.



A1.9

Exemple

Pour vous aider à mieux structurer vos conclusions et réponses

Pour vous aider à mieux structurer vos conclusions et réponses de la tâche 1, rassemblez vos informations au sein d'un **tableau d'information**.

Vous trouverez ci-contre un exemple de **tableau** sur les questions posées pour la tâche 1, ainsi que certaines astuces pour vous aider à y répondre.

Attention !

Le contenu de ce **tableau** n'est fourni qu'à titre d'exemple. Vos informations peuvent se révéler différentes.

A1.9 Tableau d'information pour préparer une campagne électorale

Questions	Astuces
2. Quelles positions feront l'objet d'élections dans votre syndicat ?	Demandez cette information à votre représentant syndical ou consultez les informations mises à disposition par votre syndicat. Voici quelques exemples de postes soumis à élections : délégué syndical sur le lieu de travail, représentant local de l'entreprise ou représentante des femmes ; membre du comité exécutif du syndicat local, etc.
3. Ces postes sont-ils ouverts aux femmes uniquement ou à tout membre syndiqué, et ce, peu importe le sexe ?	Vérifiez si les postes à pourvoir par la voie d'élections font l'objet de quotas hommes/femmes ou s'ils sont ouverts à tout membre du syndicat, peu importe le sexe.
4. Qui représenteriez-vous à ce poste ?	Dressez une brève liste des membres que vous représenteriez une fois élue. Pour ce faire, vous pouvez utiliser les connaissances que vous avez acquises lors des activités A1.1 et A1.2. Vous devriez savoir qui vous représenteriez, les postes que ces personnes occupent et sous quels types de contrat elles sont employées (temps plein, temps partiel). Si le poste couvre des employés travaillant sur divers sites de l'entreprise, vous devriez savoir quel type d'employés travaille sur quel site.
8. Quand les élections ont-elles lieu ?	Vous devez commencer votre campagne avant l'élection, mais pas trop tôt, car les électeurs oublient le contenu des campagnes. Une fois que vous connaissez la date des élections, vous pouvez commencer votre campagne.



1.2.3

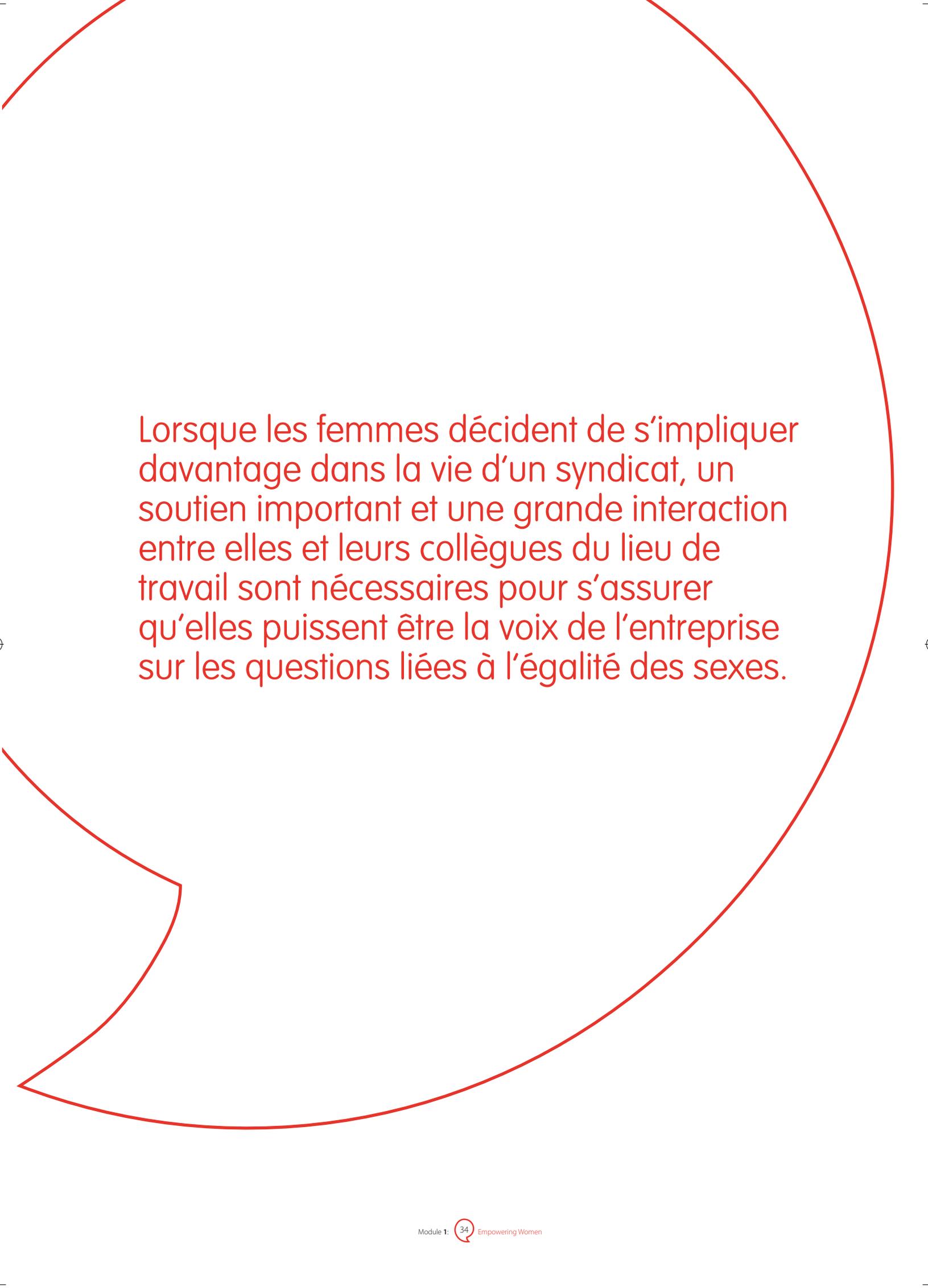
Elaboration de réseaux syndicaux

Un réseau est une manière de structurer la communication entre des groupes de personnes qui ont un intérêt commun. Les réseaux sont utilisés pour échanger des idées, des informations, des connaissances et des ressources dans l'intérêt commun des membres. Les réseaux sont également utilisés pour conclure des alliances et rassembler des partisans sur les problèmes liés à l'égalité des sexes devant être abordés par votre entreprise ou votre syndicat. Ils peuvent également être utilisés pour conclure des alliances et rassembler des partisans dans le but de promouvoir des femmes aux postes de direction au sein des syndicats.

Ce chapitre du Module 1 a pour objectif de vous montrer les avantages des réseaux et de vous aider à lancer un réseau syndical ou à utiliser les réseaux existants pour promouvoir vos besoins et intérêts en matière d'égalité des sexes. L'activité A1.10 se fonde sur le postulat que vous avez déjà été impliquée dans des réseaux et vous aide à identifier leurs avantages. Celles d'entre vous qui disposent déjà d'une expérience en la matière peuvent la partager avec les autres participantes. L'activité A1.11 vous concerne toutes, peu importe votre expérience de participation à des réseaux. Cette activité devrait vous fournir les connaissances de base pour lancer un réseau.

Les deux activités de ce chapitre combinent des travaux en petits groupes et des sessions plénières. Ces activités doivent être réalisées l'une après l'autre. Pour effectuer l'activité A1.11, vous devez d'abord faire l'activité A1.10. Aucune des activités de ce chapitre ne requiert de préparation. N'oubliez pas de rapporter vos conclusions et réponses dans le journal d'apprentissage.

Ensemble, les femmes sont plus fortes !



Lorsque les femmes décident de s'impliquer davantage dans la vie d'un syndicat, un soutien important et une grande interaction entre elles et leurs collègues du lieu de travail sont nécessaires pour s'assurer qu'elles puissent être la voix de l'entreprise sur les questions liées à l'égalité des sexes.



A1.10

Activité

Les réseaux et leurs avantages

Avant la session de formation :

Aucune préparation n'est requise pour cette activité.

Pendant la session de formation :

Rassemblez les participantes au sein de petits groupes pour la tâche 1. La tâche 2 est une session plénière.

Équipement et matériel :

Papier, stylos et copies de l'activité A1.10.

Temps prévu pour la tâche 1

10 - 30 minutes

Temps prévu pour la tâche 2

20 minutes

Temps prévu pour la tâche 3

5 - 10 minutes

En petits groupes, dressez la liste des réseaux auxquels vous appartenez ou auxquels vous avez appartenu par le passé et répondez aux questions suivantes :

Tâche **1**

1. Ces réseaux étaient/sont-ils officiels ou informels ?
2. Quels avantages comportent/comportaient ces réseaux ?
3. Pensez aux méthodes de communication que vous avez utilisées pour rester en contact avec les membres du réseau. En quoi consistent-elles et à quel point se sont-elles révélées efficaces ?
4. Connaissez-vous certains réseaux que vous n'avez pas encore rejoints ? Si tel est le cas, de quel type de réseaux s'agit-il ? Quel est leur objectif ? Pourquoi ne les avez-vous pas encore rejoints ?
5. En vous fondant sur votre expérience, quels sont les éléments nécessaires à la réussite d'un réseau ?

Partagez vos conclusions en session plénière et discutez de vos expériences mutuelles.

Tâche **2**

Résumez vos conclusions de la tâche 2 dans votre journal d'apprentissage.

Tâche **3**

A la fin de cette activité, vous devriez :

- mieux comprendre certains aspects et avantages des réseaux.

Et ensuite ?

Si vous ne disposez pas de réseaux sur votre lieu de travail, envisagez d'en créer un. L'activité que vous venez de réaliser devrait vous servir de base. Si vous disposez déjà d'un réseau, évaluez son utilité et tentez de déterminer s'il pourrait être amélioré. Si vous n'avez pas encore rejoint de réseau existant, envisagez d'en rejoindre un qui reflète vos intérêts. Vos conclusions serviront de base à l'activité A1.11.



A1.10

Exemple

Pour mieux structurer vos conclusions

Pour mieux structurer vos conclusions de la tâche 1, rassemblez vos informations dans un **tableau** reprenant les avantages des réseaux.

Vous trouverez ci-contre un exemple de **tableau** basé sur les questions de la tâche 1, ainsi que certaines astuces pour vous aider à répondre aux questions.

Attention !

Le contenu de ce **tableau** n'est fourni qu'à titre d'exemple. Vos informations peuvent se révéler différentes.

A1.10 Tableau reprenant les avantages des réseaux

Questions	Réponses
2. Quels avantages comportent/comportaient ces réseaux ?	<ul style="list-style-type: none"> • Vous recevez beaucoup d'informations et avez l'opportunité de partager votre avis sur des sujets d'intérêt commun ; • Vous pouvez facilement mobiliser des groupes de personnes pour travailler à la promotion de ces intérêts ; • Vous pouvez facilement créer un esprit d'équipe.
3. Pensez aux méthodes de communication que vous avez utilisées pour rester en contact avec les membres du réseau. En quoi consistent-elles et à quel point se sont-elles révélées efficaces ?	<p>Voici quelques moyens de communication efficaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> • communication directe lors des réunions sur le lieu de travail et des activités en société ; • communication indirecte par courriel, téléphone, SMS.
	La communication via les réseaux sociaux peut se révéler utile selon les circonstances et les activités du réseau.
5. D'après votre expérience, quels sont les éléments nécessaires à la réussite d'un réseau ?	Garder le réseau actif est le plus important. Les réseaux devraient se fonder sur des objectifs et des intérêts communs ; les membres des réseaux devraient communiquer et échanger leurs opinions régulièrement.



Q

A1.11

Activité

Lancer un réseau

Avant la session de formation :

Aucune préparation n'est requise pour cette activité. Apportez les notes prises dans votre journal d'apprentissage lors de l'activité A1.10.

Pendant la session de formation :

Rassemblez les participantes au sein de petits groupes pour la tâche 1. La tâche 2 est une session plénière.

Équipement et matériel :

Papier, stylos et copies de l'activité A1.11.

Temps prévu pour la Tâche 1

20 minutes

Temps prévu pour la Tâche 2

30 minutes

Temps prévu pour la Tâche 3

5 - 10 minutes

En petits groupes, évaluez la nécessité de lancer un réseau syndical en répondant aux questions suivantes:

Task **1**

1. Quels sont les problèmes rencontrés sur votre lieu de travail en matière d'égalité des sexes ?
2. Lesquels de ces problèmes pourraient être réglés via la création d'un réseau ?
3. Existe-t-il un réseau syndical qui pourrait vous aider à défendre vos intérêts à et atteindre vos objectifs ?

Si vous répondez **oui** à la question 3, comment pourriez-vous le rejoindre ?

Si vous répondez **non** à la question 3, répondez aux questions suivantes :

4. Quel serait l'objectif et l'intérêt de votre futur réseau syndical ?
5. À qui s'adresse ce réseau ? A quels groupes de travailleurs ?
6. À quel niveau ce réseau devrait-il être créé pour répondre au mieux à vos objectifs et intérêts ?
7. Ce réseau sera-t-il officiel ou informel ? S'il se veut officiel, qui sera le coordinateur du réseau ?
8. Ce réseau syndical sera-t-il ouvert ou fermé aux non adhérents ?
9. Comment les membres du réseau communiqueront-ils entre eux ?
10. Quelle sera la fréquence des échanges au sein du réseau ?
11. Qu'attendez-vous des membres du réseau ?
12. Votre réseau prolongera-t-il son activité une fois ses objectifs atteints ? Si oui, comment le garder actif ?

Partagez vos réponses en session plénière.

Task **2**

Tentez d'élaborer, si possible, un plan commun pour le lancement d'un réseau syndical. Préparez une brève description de votre réseau que vous pourrez ensuite remettre à ceux que vous souhaiteriez recruter en tant que membres, afin que tous puissent comprendre les objectifs et la nature du réseau.

Résumez vos conclusions de la tâche 1 et la brève description réalisée lors de la tâche 2 dans votre journal d'apprentissage.

Task **3**

A la fin de cette activité, vous devriez :

- mieux comprendre la nécessité et la nature du réseau syndical que vous pourriez créer ;
- avoir une meilleure idée de la manière de créer un réseau.

Et ensuite ?

En vous basant sur vos objectifs et intérêts communs, lancez un réseau. Si un réseau répondant à ces besoins et aspirations existe déjà, tentez d'y adhérer.



A1.11

Exemple

Afin de mieux structurer vos réponses

Afin de mieux structurer vos réponses de la tâche 1, rassemblez vos informations dans une *fiche d'évaluation*.

Vous trouverez ci-dessous un exemple de *fiche d'évaluation* basé sur les questions de la tâche 1, ainsi que certaines astuces pour vous aider à répondre aux questions. Pour la tâche 2, vous trouverez ci-contre une *brève description d'annonce de lancement d'un nouveau réseau*.

Attention !

Le contenu de cette fiche et de la *brève description* n'est fourni qu'à titre d'exemple. Vos réponses et votre description peuvent se révéler différentes.

A1.11 Fiche d'évaluation du réseau

Questions	Réponses
2. Quels problèmes liés à l'égalité des sexes pourraient être réglés via la création d'un réseau ?	Les prestations et droits familiaux dans l'entreprise, la création de garderies dans l'entreprise ou le lancement d'un réseau syndical, afin de faire campagne pour l'adaptation des horaires de travail en fonction des besoins des parents avec des enfants en bas âge.
3. Existe-t-il un réseau syndical qui pourrait vous aider à défendre vos intérêts et à atteindre vos objectifs ?	Un réseau existe, mais il ne rassemble que des femmes travaillant dans quelques départements de l'entreprise. Il serait dans votre intérêt d'y inclure tous les parents, hommes et femmes, pour pouvoir couvrir tous les droits et prestations parentaux dans l'entreprise.
6. À quel niveau ce réseau devrait-il être créé pour répondre au mieux à vos objectifs et intérêts ?	Des réseaux peuvent être créés sur le lieu de travail, sur un site de l'entreprise, au niveau de l'entreprise dans son ensemble, etc. En partant du postulat que vous souhaitez créer un réseau pour tous les travailleurs parents, vous pouvez supposer qu'il intéressera tous les travailleurs de l'entreprise. Gardez toutefois à l'esprit que vous devez commencer avec des collègues que vous connaissez. Ensuite, ensemble, vous pourrez rassembler de plus en plus de travailleurs. Commencez petit et grandissez sagement.
11. Quel rôle est attribué aux membres du réseau ?	Lors de l'élaboration du réseau, vous pourriez demander aux membres de contribuer à sa diffusion en collectant et partageant des informations et des pratiques sur un sujet particulier, exemple : comment sont organisés les horaires de travail et les permanences sur leur lieu de travail. Le partage d'informations est d'une importance capitale pour garder un réseau actif. Vous pourriez également demander aux membres du réseau, une fois celui-ci lancé, d'inviter des travailleurs d'autres sites de l'entreprise pouvant partager les mêmes intérêts. Dans le cas où votre réseau souhaiterait organiser une campagne, vous pouvez demander aux membres du réseau de participer à des réunions régulières.

A1.11 Brève description pour les collègues syndiqués visant à annoncer le lancement d'un nouveau réseau

Objectif de notre réseau	Améliorer les prestations et les droits parentaux dans l'entreprise.
À qui s'adresse ce réseau ?	Le réseau s'adressera en premier lieu aux travailleurs syndiqués qui ont des enfants.
Quel est le principal intérêt et l'objectif de ce réseau ?	<p>Ce réseau se concentrera surtout sur les prestations et les droits parentaux dans l'entreprise.</p> <p>Les principaux objectifs seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Échanger des informations sur des pratiques et des dispositions concrètes visant à répondre aux besoins des parents ; • Lancer une campagne pour améliorer la situation des parents au sein de l'entreprise ; • Une fois que de meilleures prestations seront obtenues, contrôler la manière dont la direction de l'entreprise respecte les droits des travailleurs et les accords conclus.
Quelle est la nature de ce réseau ?	Le réseau sera officiel et disposera d'un coordinateur de réseau.
Quel sera le rôle des membres du réseau ?	<p>Les membres du réseau devront :</p> <ul style="list-style-type: none"> • collecter et partager des informations sur leur lieu de travail concernant la manière dont les horaires sont aménagés pour répondre aux besoins des parents en matière de garde des enfants ; • participer à des réunions pour préparer la campagne sur l'amélioration des prestations familiales au sein de l'entreprise ; • mettre en pratique la campagne prévue.
Comment le réseau communiquera-t-il ?	<p>Le réseau communiquera :</p> <ul style="list-style-type: none"> • directement lors de réunions officielles et informelles sur le lieu de travail et d'activités syndicales ; • indirectement, par courriel, Skype et téléphone. <p>Les réseaux sociaux ne seront utilisés que dans certaines circonstances à définir avec le réseau.</p>



1.2.4 Discrimination fondée sur le sexe

Le secteur des transports, généralement dominé par la gent masculine, est particulièrement touché par la discrimination fondée sur le sexe, un problème fréquent et difficile à identifier, dans la mesure où il passe souvent comme une caractéristique normale de la culture du lieu de travail. En outre, comme en cas de harcèlement, les femmes victimes de discrimination peuvent rencontrer des difficultés à en faire part à leurs représentants syndicaux et, avec le syndicat, à agir pour que cela cesse.

Sur le lieu de travail, les attitudes discriminatoires peuvent découler d'un manque de compréhension, de stéréotypes, de conflits de personnalités, de malentendus solidement ancrés, d'une mauvaise gestion ou d'un manque de communication avec les travailleurs. Il existe plusieurs **formes de discrimination**, mais ce chapitre se concentrera sur la discrimination directe et indirecte. En bref, la **discrimination directe** concerne les situations dans lesquelles vous êtes moins bien traitée qu'une autre personne, tandis que la **discrimination indirecte** porte sur des critères appliqués de manière défavorable contre les femmes. La discrimination entre les hommes et les femmes existe à de nombreux stades de la vie professionnelle : lors du recrutement, pour l'accès à une formation, en matière d'évolution de carrière, de salaire ou encore d'avantages (différents **types** de discrimination).

Ce chapitre du Module 1 a pour objectif de vous aider à reconnaître et combattre sur votre lieu de travail la discrimination basée sur le sexe. L'activité A1.12 vous permettra d'identifier le problème de manière très pratique grâce à des exemples (il présente trois cas reflétant différents types et formes de discrimination). L'activité 1.13 vous aidera à faire le bilan de la situation sur votre lieu de travail et à définir le nombre de cas de discrimination et les types de discrimination les plus répandus. L'activité A1.14 propose des étapes et des mesures à prendre pour lutter contre la discrimination sexuelle fondée sur le sexe : en faire part au syndicat, utiliser la politique de l'entreprise et le droit en vigueur ou entamer une action.

Les activités de ce chapitre sont un mélange de travaux en petits groupes et de sessions plénières, mais l'activité A1.13 implique également des entretiens avec des collègues qui ne participent pas à votre session de formation. Les trois activités de ce chapitre doivent être réalisées dans l'ordre, l'une après l'autre. Seule une de ces activités requiert une préparation. Toutefois, dans la mesure où certaines participantes ne connaissent peut-être pas suffisamment les enjeux liés à la discrimination sur le lieu de travail, il est recommandé d'inviter un représentant syndical expérimenté en la matière pour contribuer aux sessions de formation et fournir des informations si nécessaire.

N'oubliez pas de rapporter vos conclusions et réponses dans le journal d'apprentissage.

Q

A1.12

Activité

Reconnaître la discrimination fondée sur le sexe

Avant la session de formation :

Aucune préparation n'est requise pour cette activité. Toutefois, dans la mesure où bon nombre de participantes travailleront pour la première fois sur le sujet de la discrimination sexuelle, invitez pour cette session de formation un représentant syndical expérimenté en la matière, afin qu'il puisse contribuer à cette activité. N'oubliez pas de lui fournir une copie de cette activité à l'avance pour qu'elle/il prépare les réponses.

Pendant la session de formation :

Rassemblez les participantes au sein de petits groupes la tâche 1. La tâche 2 est une session plénière. Si un représentant syndical participe, elle/il devra rester pendant toute la durée de cette session.

Équipement et matériel :

Papier, stylos, copie de l'activité A1.12, copie de l'introduction au chapitre 1.2.5.

Temps prévu pour la tâche 1

30 minutes

Temps prévu pour la tâche 2

20 - 30 minutes

Temps prévu pour la tâche 3

5 - 10 minutes

Tâche 1

Lisez les cas exposés ci-dessous et dressez la liste des éléments qui vous semblent relever de la discrimination basée sur le sexe.

Lisez l'introduction de ce chapitre. Examinez les formes de discrimination définies et identifiez les éléments de discrimination directe et indirecte dans les cas exposés ci-dessous. De la même manière, examinez les types de discrimination repris dans l'introduction et déterminez quel type s'applique à chacun des cas exposés.

1^{er} cas

L'entreprise souhaite recruter du personnel pour ses bureaux d'information et publie l'annonce suivante dans le journal local : "Personnel au sol recherché pour une compagnie aérienne. Les jeunes femmes sont particulièrement les bienvenues. Qualifications : bonnes compétences en communication, personnalité plaisante, capable de faire face au comportement des clients dans des situations critiques telles que des retards de vol. Diplôme universitaire requis. Pas d'obligations familiales."

2^e cas

L'offre de formation suivante est affichée par l'entreprise sur le tableau d'information du lieu de travail : "Au cours des deux prochaines semaines, l'entreprise organisera une formation de deux heures pour aider les employés à améliorer leurs connaissances sur les nouveaux types de logiciels de téléchargement des données. Cette formation sera organisée le soir en dehors des heures de travail. Tous les employés peuvent s'inscrire."

3^e cas

À la fin de l'année, tous les collègues de votre lieu de travail reçoivent le courriel suivant de la part de l'employeur : "Chers employés, nous sommes à nouveau parvenus à clôturer une nouvelle année pleine de défis. La direction de l'entreprise voudrait vous remercier pour votre engagement et votre motivation. Nous avons décidé de tous vous récompenser

avec un bonus de 400 euros. Nous vous souhaitons à tous une bonne année. P.S : Des montants inférieurs à ceux mentionnés ci-dessus ont été attribués aux employés qui, au cours de l'année passée, ont pris plus de 25 jours de congé annuel pour cause de maladie, de congé maternité, etc."

Tâche 2

Partagez vos réponses avec les autres groupes en plénière. Connaissez-vous d'autres types de discrimination ?

Tâche 3

Résumez vos conclusions de la tâche 2 dans votre journal d'apprentissage

À la fin de cette activité, vous devriez :

- mieux comprendre ce qu'est la discrimination sexuelle et savoir l'identifier ;
- savoir comment distinguer les différents types et formes de discrimination sexuelle .

Et ensuite ?

Maintenant que vous savez plus facilement reconnaître la discrimination sexuelle, ainsi que ses divers types et formes, vous êtes prête à dresser le bilan de votre lieu de travail en la matière. Parlez des cas susmentionnés avec vos collègues. Tentez de savoir si certaines d'entre elles ont déjà vécu des expériences similaires. En cas de problèmes, déterminez leur gravité et tentez de trouver une solution. Utilisez l'activité A1.13 pour vous aider à avancer dans cette direction.



A1.12

Exemple

Pour vous aider à mieux structurer vos réponses

Pour vous aider à mieux structurer vos réponses de la tâche 1, rassemblez-les au sein d'un **tableau** comme celui présenté ci-contre.

A1.12 Tableau sur l'identification de la discrimination sexuelle

Cas	Éléments de discrimination sexuelle	Discrimination directe ou indirecte ?	Type de discrimination
1^{er} cas			
Personnel au sol recherché pour une compagnie aérienne. Les jeunes femmes sont particulièrement les bienvenues. Qualifications : bonnes compétences en communication, personnalité plaisante, capable de faire face au comportement des clients dans des situations critiques telles que des retards de vol. Diplôme universitaire requis. Pas d'obligations familiales.	<ul style="list-style-type: none"> L'annonce montre une préférence fondée sur le sexe des candidats (ce qui est illégal dans la plupart des pays) ; les femmes avec une famille et des enfants ne pourront pas obtenir cet emploi, uniquement car elles ont des obligations familiales et des enfants ; 	Les éléments mentionnés dans la deuxième colonne relèvent de la discrimination indirecte.	Accès à l'emploi, recrutement
Etc.			

Q

A1.13

Activité

Dresser le bilan de votre entreprise en matière de discrimination sexuelle

Avant la session de formation:

Aucune préparation n'est requise pour cette activité. Apportez les notes prises dans votre journal d'apprentissage lors de l'activité A1.12.

Pendant la session de formation:

La tâche 1 s'effectuera en session plénière. La tâche 2 sera réalisée individuellement ou en petits groupes (2 personnes). La tâche 3 est de nouveau une session plénière.

Équipement et matériels:

Papier, stylos et copies de l'activité A1.13 et de l'exemple 1.13.

Temps prévu pour la tâche 1

30 minutes

Temps prévu pour la tâche 2

Quelques jours selon ce que vous décidez

Temps prévu pour la tâche 3

1 hour

Temps prévu pour la tâche 4

5 - 10 minutes

Tâche 1 Préparer les entretiens

Cette activité consiste à interroger certaines de vos collègues femmes concernant la discrimination sexuelle. En session plénière, préparez-vous pour les entretiens qui seront réalisés lors de la tâche 2. Lisez ensemble le questionnaire de l'exemple 1.13 pour vous aider à mieux comprendre la tâche 2. Ensuite, décidez ensemble:

- si vous souhaitez réaliser les entretiens par deux ou individuellement;
- quels départements ou lieux de travail de votre entreprise seront visés;
- qui couvrira quel département ou lieu de travail pour éviter que les entretiens n'aient lieu qu'à un seul endroit.

Gardez à l'esprit qu'en interrogeant vos collègues individuellement, elles se sentiront plus libres de parler de leur expérience liée à la discrimination sexuelle sur le lieu de travail. Pour rendre les entretiens moins formels, choisissez un moment qui vous convienne à toutes, lors du déjeuner ou de la pause-café, par exemple. Lorsque vous organisez les entretiens, précisez aux collègues que vous interrogerez que ces informations resteront confidentielles et ne seront divulguées qu'avec leur consentement.

Dans la mesure où les entretiens pourraient prendre plusieurs jours, définissez une date afin de vous réunir à nouveau en session plénière pour la tâche 3.

Tâche 2 Réaliser les entretiens

Par deux ou individuellement, préparez et réalisez les entretiens à l'aide du questionnaire (voir exemple 1.13).

Tâche 3 Evaluer les entretiens

Partagez vos conclusions en session plénière et dressez une liste de tous les cas de discrimination sexuelle identifiés sur les lieux de travail (nombre de cas, formes et types de discrimination, etc.). Déterminez quels types de discrimination sexuelle sont les plus fréquents et rassemblez ces informations dans un tableau.

Tâche 4 Résumez vos conclusions de la tâche 3 dans votre journal d'apprentissage.

A la fin de cette activité, vous devriez :

- disposer d'un aperçu de la situation en matière de discrimination sexuelle sur votre lieu de travail, savoir combien de cas ont été identifiés et quelle a été la gravité de ces problèmes pour vos collègues.

Et ensuite ?

Reprenez votre tableau sur la discrimination sexuelle et organisez une réunion avec le représentant syndical de votre lieu de travail pour lui présenter vos conclusions et discuter des mesures à prendre. Si nécessaire, prévoyez sur votre lieu de travail une campagne contre la discrimination sexuelle ou utilisez-la à des fins de négociations collectives. Utilisez votre réseau pour aborder les problèmes liés à la discrimination sexuelle (voir activité A1.11). Tentez également de savoir si vous pouvez vous appuyer sur les lois en vigueur ou même sur les politiques de l'entreprise pour résoudre les éventuels cas de discrimination sexuelle sur votre lieu de travail. Utilisez l'activité A1.14 pour vous aider à avancer dans cette direction.



A1.13

Exemple

Pour vous aider à réaliser les entretiens

Pour vous aider à réaliser les entretiens demandés à la tâche 2, utilisez le questionnaire ci-contre. Utilisez une copie pour chaque entretien avec une collègue. Assurez-vous de disposer de suffisamment de copies pour tous les entretiens. Pour vous aider à réaliser la tâche 3, rassemblez les réponses au questionnaire dans un tableau sur la discrimination sexuelle.

A1.13 Questionnaire concernant la discrimination sexuelle sur le lieu de travail

Question	Réponse donnée par la collègue interrogée
Avez-vous déjà été confrontée, vous ou une de vos collègues, à un problème de discrimination sexuelle dans votre travail ? Notamment : • Lors du recrutement • Lors d'une formation : • En matière de rémunération	
Remarque : Si nécessaire, lisez et discutez des 3 cas présentés lors de l'activité A1.2.	
Recrutement • Lors du recrutement, avez-vous déjà eu l'impression que vos qualités physiques comptaient plus que vos compétences et qualifications ? Si oui, décrivez la situation. • Lors du recrutement, avez-vous déjà dû prendre des engagements concernant votre vie privée pour obtenir le poste ? Si oui, décrivez la situation. • Par exemple, vous a-t-on dit que vous aviez eu le poste car vous n'étiez pas mariée ou que votre emploi exigeait de ne pas avoir d'obligations familiales futures (grossesse, etc.) ?	
Formation • Avez-vous déjà été confrontée, vous ou une de vos collègues, à des problèmes pour participer à une formation organisée par l'entreprise ou le syndicat ? Si oui, décrivez la situation. • Par exemple, vous n'avez pas pu participer à une formation en dehors des heures de travail, car vous devez vous occuper de vos enfants ou avez d'autres obligations familiales. • Avez-vous rencontré des difficultés pour progresser dans votre carrière ou pour jouir d'une augmentation salariale, car vous ne pouviez pas participer à une formation ?	
Rémunération • Êtes-vous vous-même ou une de vos collègues moins payées (salaire, bonus ou autres avantages) que d'autres collègues employés pour le même type d'emploi ? Si oui, décrivez la situation.	
Quelle est l'ampleur du problème ? Combien de vos collègues femmes ont vécu des expériences similaires lors de leur recrutement ?	
Pensez-vous avoir été victime de discrimination parce que vous étiez une femme ? Si oui, de quelle manière ?	
Avez-vous signalé le problème ? Si oui, à qui ? Comment vous a-t-on traitée lorsque vous en avez parlé ? Votre témoignage est-il resté confidentiel ?	
Après l'avoir signalé, la situation a-t-elle changé pour vous personnellement et/ou sur votre lieu de travail ?	



A1.13

Exemple

Pour vous aider à réaliser la tâche 3

Pour vous aider à réaliser la tâche 3, rassemblez les réponses au questionnaire dans un tableau sur la discrimination sexuelle.

Attention!

Le contenu de ce tableau n'est fourni qu'à titre d'exemple. Vos informations peuvent se révéler différentes.

A1.13 Questionnaire concernant la discrimination sexuelle sur le lieu de travail

Nom du département / lieu de travail: Service des réservations		
Nombre de femmes interrogées: 10		
Contexte d'emploi dans le département (nombre de femmes sur le nombre total d'employés): 15 femmes sur 25 employés.		
Type de discrimination sur le lieu de travail	Problème spécifique	Nombre de femmes victimes de discrimination
Recrutement	<ul style="list-style-type: none"> L'annonce pour le poste était davantage axée sur les qualités physiques que sur les compétences et les qualifications 	9 sur 10
	<ul style="list-style-type: none"> L'employée a eu le poste à la condition qu'elle n'ait aucune obligation familiale 	6 sur 10
etc.		



Reconnaître la discrimination fondée sur le sexe, la signaler à votre syndicat et obtenir le soutien nécessaire pour gérer la situation vous rendra plus forte et vous permettra de surmonter l'un des plus grands obstacles qui fragilise l'autonomie et la présence des femmes dans le secteur des transports.



Q

A1.14

Activité

Gérer les problèmes de discrimination sexuelle sur le lieu de travail

Avant la session de formation:

Pour réaliser cette activité, vous devez d'abord faire les activités A1.12 et A1.13. Cette activité comprend des questions qui requièrent une préparation. Vous pouvez distribuer des copies de l'Activité A1.14 aux participantes avant la session en leur demandant de rechercher des informations et de préparer les réponses aux questions. Vous pouvez également inviter un représentant syndical expérimenté en matière d'égalité des sexes et qui connaît votre entreprise.

Pendant la session de formation:

Rassemblez les participantes au sein d'un groupe pour partager les informations récoltées lors de la tâche 1. Formez de petits groupes pour la tâche 2. La tâche trois est une session plénière. Si un représentant syndical participe, elle/il devra rester pendant toute la durée de cette session.

Équipement et matériel:

Papier, stylos, copies de l'Activité A1.14, le AC3, ainsi que les fiches d'information préparées par le représentant syndical. Copies de la politique sur l'égalité des sexes de votre entreprise, si disponible.

Temps prévu pour la tâche 1

20 – 40 minutes

Temps prévu pour la tâche 2

15 – 30 minutes

Temps prévu pour la tâche 3

20 minutes

Temps prévu pour la tâche 4

5 - 10 minutes

En plénière, lisez le AC3 et tentez de déterminer avec l'aide de votre représentant syndical s'il existe des lois ou des politiques de l'entreprise pouvant vous aider à lutter contre la discrimination sexuelle sur votre lieu de travail.

1

Tâche

En supposant qu'il existe des lois et des politiques d'entreprise sur la discrimination sexuelle, discutez des questions suivantes:

1. Comment sont-elles (les lois et les politiques) communiquées sur votre lieu de travail?
2. Qui est chargé de gérer et/ou d'appliquer les lois et les politiques au niveau de l'entreprise et sur votre lieu de travail?
3. De quelle manière votre syndicat est-il impliqué dans ce processus?
4. Savez-vous à qui vous adresser sur votre lieu de travail en cas de discrimination sexuelle?
5. Les cas de discrimination sont-ils traités avec précaution et confidentialité? Des plaintes ont-elles déjà été exprimées à ce sujet?

En petits groupes, discutez des conclusions que vous avez tirées de la tâche 1 et de l'activité A1.13.

2

Tâche

En supposant qu'il existe des lois et des politiques d'entreprise sur la discrimination sexuelle, discutez des questions suivantes:

- Comment sont-elles (les lois et les politiques) communiquées sur votre lieu de travail?
- Qui est chargé de gérer et/ou d'appliquer les lois et les politiques au niveau de l'entreprise et sur votre lieu de travail?

- De quelle manière votre syndicat est-il impliqué dans ce processus.
- Savez-vous à qui vous adresser sur votre lieu de travail en cas de discrimination sexuelle?
- Les cas de discrimination sont-ils traités avec précaution et confidentialité? Des plaintes ont-elles déjà été exprimées à ce sujet?

Partagez vos conclusions avec les autres groupes en session plénière et discutez des possibilités pour mieux lutter contre la discrimination sexuelle.

3

Tâche

Résumez vos conclusions de la tâche 3 dans votre journal d'apprentissage.

4

Tâche

A la fin de cette activité, vous devriez:

- mieux connaître les lois et les politiques de l'entreprise qui pourraient vous aider à résoudre les problèmes de discrimination sexuelle sur votre lieu de travail ;
- avoir quelques idées quant à la manière de gérer les cas de discrimination sexuelle sur votre lieu de travail, par exemple les éventuelles mesures à prendre, les campagnes à lancer et l'utilisation d'un réseau.

Et ensuite?

Élaborez avec votre syndicat un plan pour éliminer la discrimination sexuelle sur votre lieu de travail.



A1.14

Exemple

Pour vous aider à mieux structurer vos réponses et conclusions

Pour vous aider à mieux structurer vos réponses et conclusions des tâches 1 et 2, rassemblez vos informations dans deux **tableaux récapitulatifs**.

Vous trouverez ci-contre des exemples de **tableaux** basés sur les questions de l'activité A1.14.

A1.14 Tableau récapitulatif sur les lois et les politiques d'entreprise relatives à la discrimination sexuelle

Questions	Réponses
1. Comment sont-elles (les lois et les politiques) communiquées sur votre lieu de travail ?	
2. Qui est chargé de gérer et/ou d'appliquer les lois et les politiques au niveau de l'entreprise et sur votre lieu de travail ?	
3. etc	

A1.14 Tableau récapitulatif sur les autres mesures de lutte contre la discrimination sexuelle

Questions	Réponses
• Le droit en vigueur et les politiques de l'entreprise sont-ils suffisants pour résoudre les problèmes rencontrés ? Si non, quels sont leurs points faibles et comment pourraient-ils être améliorés ?	
• etc	



Partagez vos connaissances avec les autres et gardez à l'esprit que plus les femmes s'impliqueront dans les syndicats, plus la question de l'égalité des sexes gagnera en visibilité dans le secteur des transports.





Transport workers *preparing change*
for a fair and sustainable transport sector



Transunion is a EU funded project of the European Transport Workers' Federation

Galerie Agora, Rue du Marché aux Herbes 105, Boîte 11 B - 1000 Brussels, Phone: +32 2 285 46 60, E-mail: women@etf-europe.org, www.etf-women.org